

main sur ces Princes, et on les conduisit en prison avec l'Intendant de *Sourniama*, domestique de sa porte, qu'il avait laissé à Pekin pour veiller au soin de ses affaires, et lui fournir peu-à-peu l'argent qui lui était nécessaire.

Les réponses que firent les prisonniers dans les interrogatoires qu'ils subirent, impliquèrent plusieurs autres personnes dans la même affaire. On les emprisonna sur-le-champ, et on donna ordre au Général de *Fourdane* de se rendre incessamment à la Cour.

Cet ordre auquel il n'était pas naturel de s'attendre, et les emprisonnemens qui le précédèrent, effrayèrent les domestiques de *Sourniama*. Plusieurs d'entr'eux renoncèrent au soin de ses affaires pour ne penser qu'à leur propre sûreté; d'autres s'enrichirent aux dépens de leurs maîtres qui les avaient comblés de bienfaits, et qui les honoraient encore de leur confiance; tels furent quelques domestiques de la porte, qui chargés de percevoir les revenus des terres et des maisons de ces Seigneurs, refusèrent de s'en désaisir, sous le spécieux prétexte que ces biens seraient infailliblement confisqués, qu'on leur demanderait compte des fonds et des rentes échues depuis le départ de *Sourniama*, et qu'après ce compte rendu on les ferait domestiques d'une autre maison.

Cependant le Général de *Fourdane* arriva à Pekin. Il était créature de *Sourniama*, et c'était à sa protection qu'il devait sa fortune;